

CABINET DU PRÉFET

AFFAIRE SUIVIE PAR LYDIE ANDRIOT

☎ 04.70.48.30.35 Fax 04.70.48.31.25

✉ lydie.andriot@allier.gouv.fr

Moulins, le 12 août 2011

Circulaire n° 64

Le Préfet de l'Allier

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
de l'arrondissement de Moulins**

Objet : Renouvellement des délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales

Comme chaque année, mes services vont arrêter et remettre à jour la liste des délégués de l'administration appelés à me représenter au sein des commissions chargées de la révision des listes électorales.

Le dernier renouvellement général de ces délégués a eu lieu en septembre 2009. Toutefois dans certaines communes, des délégués ayant déjà effectué une ou deux années de mandats ont été reconduits à cette occasion. D'autre part, d'éventuelles modifications ont également pu intervenir entre temps.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir me faire connaître par télécopie (n° en entête) et retour du courrier, les noms des délégués de l'administration siégeant au sein de votre (ou de vos) commission(s) administrative(s) de révision des listes électorales qui arrivent au terme de leur mandat de 3 ans, et de me proposer le nom de personnes susceptibles de les remplacer dans cette mission.

le préfet,
pour le préfet,
le secrétaire général

signé

Christian MICHALAK